

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE
« l'A-Bey-C »
21 OCTOBRE 2022

Présents	Excusés
M Cazorla (directeur), Mme Debeaune (maire de Bey) Mmes Gouges, Monnot, Michaut, Blin (enseignantes), Mmes Ligeron et Camus (parents délégués) Mrs Javouhey, Delort et Charriot (parents délégués) Mmes Maillard et Gonnot (déléguées commission scolaire), Mme Perrin (APEEB) Mme Durget (atsem)	M Coulon (IEN Louhans) M Mélé (maire de Montcoy) M Smaga (DDEN) Mmes Pitois, Briset (adjointes commune de Montcoy) Mme Caillot, Mme Labarre (ATSEM)

Le PV du 3ème conseil d'école daté du 28 juin 2022 est validé.

1. Élections des délégués de parents d'élèves

ATTENTION RAPPEL :

Pour qu'une liste soit validée, le nom des candidats ne doit pas être barré, ni entouré. Vous acceptez l'ensemble des parents inscrits et non un parent en particulier.

Électeurs inscrits: 143

Votants: 111 dont 2 bulletins blancs ou nuls.

La liste des parents a été adoptée avec 77,62% de participation (72,85% en 2021-2022).

Les parents représentants élus : Mmes Truchot, Camus, Ligeron et Ms. Charriot, Javouhey (titulaires) / Mmes Garcia, Durand, Laronze, Fèvre et M. Delort (suppléants)

Le vote s'est déroulé uniquement par correspondance.

Les parents disposent d'une adresse mail : parentsdelegates.bey@gmail.com, boîte mail supprimée car pas utilisée.

Demande de la mise en place d'une boîte aux lettres vers le panneau d'affichage (spéciale parents).

2. Règlement intérieur

Suite au décret « n°2019-826 du 2 août 2019 relatif aux modalités de l'obligation d'assiduité en petite section d'école maternelle » une convention est établie entre les familles et l'école, sous couvert de M. l'Inspecteur, pour permettre aux enfants de 3 ans de faire la sieste ailleurs qu'à l'école. Cette convention sera à renouveler à chaque période.

Aménagement de la période 1 :

- 1 PS dispose d'un aménagement pour 2 après-midis.

Les horaires de l'école sont les suivants :

École maternelle	École élémentaire
Matin : 8h35 à 8h45 – 11h40	Matin : 8h35 à 8h45 – 11h45
Après-midi : 13h20 à 13h30 – 16h25	Après-midi : 13h20 à 13h30 – 16h30

ATTENTION

Nous vous rappelons que tout retard impacte sur la sécurité des élèves et sur le bon déroulement des apprentissages.

Le règlement intérieur est soumis à des modifications et des précisions (sous réserve de la validation de M. l'Inspecteur). Les enseignants souhaitent modifier les horaires de récréation de l'après-midi (pour les classes élémentaires) : 15h15-15h30. Ce changement d'horaire permet de mieux répartir les emplois du temps et les décloisonnements mis en place.

Mme Le Maire souhaiterait apporter des précisions (gras/souligné) :

- « Aux heures de sortie, pour les enfants devant traverser la route nationale, s'ils ne sont pas accompagnés, la commune met à disposition un agent communal qui se tient au passage piétons **situé au centre de la place publique, face à la rue de la Frèbe de 16h30 à 16h45**. Les enfants restent sous la responsabilité des parents. »
- « Les enfants accueillis à la cantine **de 11h40 à 13h20** et sont placés sous la surveillance des agents employés par la mairie [...] »
- « Le portail est fermé à clé pendant les heures de classe ; une sonnette est à disposition: garderie (nouvelle salle) ou école (classe de Mme Michaut). **Les parents veillent à la fermeture du portail derrière eux.** »
- « Le directeur sera déchargé le lundi et pourra recevoir des parents en rendez vous. **Le bureau de direction se situe dans l'annexe de la salle de classe.** »

Les membres du conseil d'école approuvent les modifications.

3. Organisation pédagogique

répartition des 100 élèves

L'école maternelle compte **31** élèves répartis sur 2 classes.

TPS	1 élève	14 élèves avec Mme GOUGES + Mme Durget ATSEM (le matin) et Mlle Labard (AM)
PS	8 élèves	
MS	5 élèves	
MS	5 élèves	17 élèves avec Mme MONNOT + Mme Caillot ATSEM
GS	12 élèves	

Les **69** élèves de l'école élémentaire sont répartis dans 3 classes :

CP	17 élèves	17 élèves avec Mme MICHAUT
CE1	12 élèves	24 élèves avec Mme BLIN
CE2	12 élèves	
CM1	15 élèves	27 élèves avec M. CAZORLA
CM2	12 élèves	

Nous sommes à 20 élèves/classe en moyenne.

L'effectif devrait être stable pour rentrée prochaine.

ATSEM : Cécile Caillot dans la classe de MS/GS – Dominique Durget (matin) et Cara Labarre (après-midi) dans la classe de TPS-PS-MS

RASED et aménagement pédagogique

M. Nicolas Fournier , maître spécialisé, intervient pour des élèves fragiles de cycle 2.

Mme Célia Janin est notre psychologue scolaire.

Evaluations nationales

Les élèves de CP et CE1 ont passé des évaluations « repères » en français et mathématiques. Elles se sont déroulées fin septembre. Les prochaines concerneront les CP (janvier).

Elles permettent aux enseignants de mettre en place des remédiations nécessaires pour les élèves les plus fragiles.

Mmes Michaut et Blin ont rencontré **tous** les parents pour faire le point.

Par rapport aux résultats de la circonscription, les résultats sont plutôt satisfaisants dans l'ensemble.

CP → 9 élèves fragiles (français) + 7 à besoins (math)

CE1 → 5 à besoins (français) + 9 à besoins (maths)

4. Protocole sanitaire

Un protocole modifié est entré en vigueur à la rentrée du 01/09/22

Ce qui change :

- 1 socle et 3 niveaux de couleur
- Le code couleur est affiché au portail et le cadre sanitaire est affiché au panneau d'informations.

Ce qui ne change pas :

- aération, nettoyage approfondi des locaux
- lavage des mains et propreté

PRECISIONS SUR LA PRISE EN CHARGE D'UN ENFANT MALADE AU SEIN DE LA FAMILLE

- Si l'enfant présente des symptômes évocateurs de la Covid-19, les parents consultent un médecin qui leur indiquera la marche à suivre. L'enfant revient à l'école au bout de 5 jours si le test est négatif, au bout de 7 si le test est positif ou s'il n'a pas été testé.
- Si l'enfant est testé positif, les parents préviennent l'école sans délai. L'école prévient les parents de la classe concernée et délivre un bon pharmacie. Les parents s'engagent à tester leur enfant à J+2.
- Le port du masque est fortement conseillé pour les élèves de la classe concernée (en intérieur).

5. Crédits mairie et coopérative scolaire

• **Crédits mairie**

La mairie a alloué un budget de 42€+20€/élève aux classes d'élémentaire pour l'achat de fournitures scolaires et de nouveaux manuels.

Elle a alloué un budget de 42€/élève aux classes de maternelle pour l'achat de fournitures scolaires.

La mairie a financé entièrement les carnets de liaison et nous la remercions de cet achat. Ce cahier est très apprécié des parents.

La mairie de Bey a versé une subvention de 420€ et la mairie de Montcoy une subvention de 200€ à l'école. Cet argent servira à l'achat de :

- un panier de basket sur pied
- un four
- une plaque chauffante
- des jeux de cour

• **Coopérative scolaire**

La coopérative dispose de 5 699,63€ au 30 Septembre.

La participation des familles s'élève à 875€.

L'APEEB a reversé 2 000€ à l'école en début d'année.

6. Activités réalisés et projets

CLASSE	PERIODE	ACTIVITES	FINANCEMENT
École	Tous les premiers mardis du mois	Bibliothèque	/
	Tous les jours	« ¼ heure lecture » : tous les élèves de l'école lisent (ou lecture offerte pour les non lecteurs) de 13h30 à 13h45. Projet très apprécié des élèves. Les élèves choisissent leur lecture.	/

	Décembre	Préparation des décorations du sapin de Noël du village, au profit du Téléthon.	/
	14/10/22	Semaine du goût : chaque classe a cuisiné une pâtisserie sur le thème des régions : tarte aux pommes (Normandie), gâteau basque, far aux pruneaux (Bretagne), caillade (Limousin), gâteau à la châtaigne (Ardèche). Les photos et les recettes seront disponibles sur le site de l'école. Merci aux parents pour leur participation.	Coopérative de classe
	Mars/avril/mai	Projet « radio » avec intervenants du collectif « La Méandre »(de CP à CM2)	DRAC
	?	Projet inter-générationnel : lien entre les « anciens » du village et les élèves de l'école, de TPS à CM2 (jardinage, jeux de société, lecture, des marches, l'école d'autrefois)	/
	P1	Cycle Hand avec Matthias Laurent de HBCSM (CP à CM2)	Gratuit
	Périodes à définir	Gymnase de St Martin les venderdis après-midis pour les classes d'élémentaires	Mairie ? (bus)
TPS-PS-MS	Année	Mme Gouges travaille la lecture en petits groupes avec les CM « à besoin » 2 après-midis par semaine.	/
	Année	Mme Gouges intervient les après-midis en GS pour travailler en binôme avec Mme Monnot	/
MS-GS	Année	Correspondance avec la grande section de Varenne le Grand	/
	Tous les jeudis matins	Décloisonnement : EPS avec M. Cazorla (9h30-10h15)	/
Maternelle	Tous les vendredis après-midis	Chorale. Une petite représentation sera préparée lors de la vente des sapins, sous la halle.	/
	18/10/22	Semaine du goût prolongé dans les classes. Visite de la boulangerie du village, fabrication d'un pain individuel et dégustation.	/
	À définir	Visite du musée du blé à Verdun s/ le Doubs	À définir
	Tout au long de l'année	Petits marcheurs	/
	À définir	Demande d'intervention de Mme Petitjean pour travailler autour des animaux (bien-être, soin).	/
CP	Avril	100ème jour	/
	7 au 25 novembre	Défits en ligne sur réchauffement climatique	/
	Dès septembre	Projet Golden Globe Race : suivi du tour du monde en voilier d'Arnaud Gaist	/
CE1 - CE2	Novembre	Défi sciences sur le thème de l'air (projet départemental)	/
	À définir	Projet de correspondance avec une ULIS TSA (enfants à trouble autistique)	/
	Tous les jeudis matins	Décloisonnement : anglais avec Mme Monnot (9h30-10h15)	
	Période 2	Lecture offerte aux PS / MS avec des albums de Noël de la bibliothèque municipal par les CM2	/

	Période 4	Action contre la Faim : projet solidaire autour des problèmes de malnutrition dans le monde et vente solidaire.	Kit offert par ACF
	Période 5	Cycle vélo avec sortie à définir	/

Projet « école à la neige » : 1 journée dans une station du Jura (Lamoura), de la TPS au CM2. Lors de l'entretien avec le prestataire (PEP 39), des complexités sont apparues : temps de ski réduit, temps d'équipement trop long, départ du bus très tôt.

Les enseignants cherchent d'autres solutions, sur d'autres moments de l'année, dans une organisation différente.

7.APEEB

L'APEEB finance les sorties, les entrées, les déplacements soit de manière directe (l'APEEB règle directement un prestataire), soit de manière indirecte (l'APEEB reverse tous les bénéficiaires à l'école).

La participation à la coopérative scolaire en début d'année permet à chaque enseignant d'acheter du petit matériel de classe lors de projets (confitures, gâteaux, fêtes des parents, matériels de sciences, ...)

Il est important de comprendre qu'à chaque calendrier, chocolat, sapin, ... à chaque boisson, repas, grille de loto, ... c'est une possibilité aux enfants de participer à un spectacle, une visite, une découverte, ...

Le bureau a changé :

- Présidente et vice-présidente : Mme Vanessa Rougieux et Mme Flavie Perrin
- Trésorier et vice-trésorier : M. Jessy Demasse et Mme Sabrina Rodot
- secrétaire et vice-secrétaire : Mme Elise Rodot et Mme Laëticia Durand

L'APEEB dispose d'une page sur le site de l'école (flyers, bons de commande, événements, ...) :

<http://ele-bey-71.ec.ac-dijon.fr/category/appeeb/>

7. Sécurité

- L'exercice incendie a été réalisé le 04/10. Le lieu de regroupement est sur le terrain de basket devant l'école. Aucun incident n'a été constaté.
- L'exercice PPMS «confinement/attentat» sera réalisé le 14/11. Les élèves se regrouperont sous les tables de leur classe, en s'éloignant des fenêtres et bloquant tous les accès par du mobilier. La rédaction du protocole a été mise à jour et transmise à la mairie et à l'Inspection.

Un autre exercice incendie est prévu plus tard dans l'année (enfants + enseignants non prévenus) ainsi qu'un autre exercice PPMS attentat/fuite.

Le plan Vigipirate est au niveau **« sécurité renforcée / risque attentat »**

Je demande donc la plus grande vigilance aux parents et au respect des règles élémentaires : pas d'attroupements devant le portail, respect des horaires d'ouverture et fermeture du portail, respect des places de parking.

La mairie a mis en place 6 boîtiers incendie et 3 boîtiers PPMS (répartis dans les 2 bâtiments), distincts par leur sonnerie et leur couleur. Ils sont reliés entre eux par ondes radio. Les plans d'intervention des secours et les affichages relatifs aux consignes de sécurité ont été mis à jour.

8. Relation mairie / école

Travaux réalisés pendant l'été

- achat d'un meuble dans la classe de CP
- pose d'un meuble haut dans la classe de MS-GS
- bureau de direction dans l'annexe de la classe des CM

La mairie soumettra au conseil municipal les demandes de prises en charge éventuelles de transport (gymnase, piscine, sortie à la neige ou autre) sur l'année 2022-2023

9. Questions des parents

➔ Demande de boîtier d'ouverture du portail à l'intérieur de l'école, non accessible aux enfants.

10. Remerciements

L'équipe enseignante remercie la mairie (et les agents municipaux) pour son investissement tant dans les installations réalisées que dans l'entretien des locaux, dans le respect strict des normes sanitaires.

Elle remercie également l'Association APEEB pour les financements effectués et futurs.

Merci à nos 3 ATSEM qui font un travail remarquable auprès des petits.

Les enseignantes de maternelle tiennent à remercier la mairie pour les remplacements des ATSEM.

Merci aussi à Delphine Rousseau pour son travail de lien entre la mairie et l'école.

Séance levée à 19h45

Le directeur,

M. Cazorla

Le secrétaire de séance,

Mme Camus

Les délégués de parents d'élèves,



g. cazorla

L'école dispose toujours d'un site internet : ele-bey-71.ec.ac-dijon.fr (mot de passe donné dans le cahier de liaison)